

Pôle paysagisme de la Ferme des Vergers

Finalité III
2021-2025

I)) Les espaces verts non liés au déclassement sont entretenus au plus près de la biodiversité.

- Entretien des espaces verts à vocation agricole
- Assainissement et suivi des prairies
- Prairies comme ressource agricole (pâture, fourrage)
- Définition des activités par espaces & plan d'entretien
- Formation sur la taille des autres fruitiers

L'entretien des espaces verts du quartier se rapproche d'une gestion agricole, tout en gardant le souci du bien-être et des besoins des habitants et une vision évolutive de ces espaces.



II)) Les espaces de déclassement et d'ornement sont entretenus de manière à favoriser leur pleine utilisation par les habitants, tout en préservant leur diversité et leur valeur écologique.

Entretien des espaces verts à vocation de déclassement et d'ornement + surfaces minérales



Biodiversité
Sauvage...

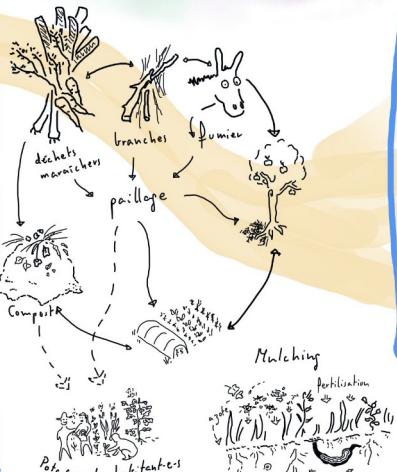
III)) Les déchets des espaces verts sont valorisés de manière agricole. Branches/déchets de toute la ferme, etc.

Réflexion et mise en place d'un compost (plan de gestion du compost)

Gestion régulière du compost

Valoriser les déchets vers d'autres organisations (les potagers, p.e.)

Trouver des zones pour la toute mulching



IV) La coopérative constitue un point relais du quartier & est une interlocutrice pour les questions liées aux espaces verts du quartier.

Partager la vision de la coopérative avec les habitants "un jour" Renforcer les contacts avec les associations du quartier

Rencontre annuelle avec les administratrices en charge des espaces verts et des aménagements

Etablir un protocole de réponse/mediation en cas de question, de demande ou de litige avec des personnes du quartier

